



Note technique

Questions et critères d'évaluation

1	2	3	Annexe
Introduction	Critères d'évaluation internationaux comme cadre de valeur pour guider l'évaluation	Définition des questions d'évaluation appropriées pour les évaluations du PAM	Utilisation des critères d'évaluation internationaux pour élaborer des questions d'évaluation

1. Introduction

La présente note technique est destinée à guider les gestionnaires d'évaluation dans la formulation de questions d'évaluation claires et axées sur l'utilité. Celles-ci devraient découler directement du but et des objectifs de l'évaluation (« Qu'est-ce que l'évaluation vise à découvrir ? Et dans quel but ? ») et s'inspirer de la théorie du changement de l'intervention. La formulation des questions est une étape clé pour fournir des évaluations de haute qualité, crédibles et utiles. Les questions d'évaluation éclaireront à leur tour la sélection d'approches et de méthodologies d'évaluation appropriées.

Les questions d'évaluation doivent être structurées autour de critères d'évaluation internationaux. « Chaque critère est une perspective différente à travers laquelle l'intervention peut être envisagée. Ensemble, ils fournissent une image plus complète de l'intervention, du processus de mise en œuvre et des résultats. »¹

Pour un soutien supplémentaire dans la formulation des questions d'évaluation d'une évaluation décentralisée, les directeurs des évaluations sont encouragés à consulter leur responsable régional des évaluations (REO) s'ils sont dans un bureau de pays ou le service d'assistance pour

¹ OCDE / CAD 2019, meilleurs critères pour une meilleure évaluation : Critères d'évaluation révisés, définitions et principes d'utilisation.
<https://www.oecd.org/dac/evaluation/revised-evaluation-criteria-dec-2019.pdf>

les évaluations décentralisées du Bureau de l'Évaluation (Help Desk de l'OEV) s'ils sont dans une division du siège.²

2. Critères d'évaluation internationaux comme cadre de valeur pour guider l'évaluation

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a esquissé un ensemble de critères d'évaluation en 1991 et les a révisés en 2019 en faisant le point sur l'expérience accumulée et l'apprentissage. Ces critères d'évaluation internationaux constituent une référence fondamentale pour l'évaluation des interventions de développement et des interventions humanitaires et comprennent la **pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact** et **durabilité/viabilité**. En outre, les évaluations des interventions humanitaires devraient également appliquer les critères d'**adéquation, interdépendance/interconnexion** et **couverture**.

Les critères d'évaluation internationaux définissent les *valeurs* et le *cadre* qui guidera une évaluation. Ils fournissent un cadre qui aide à développer les principales questions d'évaluation, à entreprendre l'analyse et à présenter les conclusions. Les principes suivants devraient guider l'utilisation des critères d'évaluation pour éviter une approche mécaniste :

- **Principe 1** : Les critères doivent être appliqués de manière réfléchie pour soutenir des évaluations utiles et de haute qualité. Ils doivent être contextualisés - compris dans le contexte de l'évaluation individuelle, de l'intervention évaluée et des parties prenantes concernées. Les questions d'évaluation (ce que vous essayez de découvrir) et ce que vous avez l'intention de faire avec les réponses doivent informer la manière dont les critères sont spécifiquement interprétés et analysés.
- **Principe 2** : L'utilisation des critères dépend du but de l'évaluation. Les critères ne doivent pas être appliqués mécaniquement. Par contre, ils devraient être couverts en fonction des besoins des parties prenantes concernées et du contexte de l'évaluation. Plus ou moins de temps et de ressources peuvent être consacrés à l'analyse de chaque critère en fonction de l'objectif de l'évaluation. La disponibilité des données, les contraintes de ressources, le calendrier et les questions méthodologiques peuvent également influencer sur la manière, et la décision ou non de couvrir un critère particulier.³

Si un critère particulier n'est pas appliqué, les termes de référence, les rapports de démarrage et d'évaluation doivent fournir une explication et une justification de l'exclusion. Le tableau 1 présente les définitions de chaque critère, tandis que l'annexe I fournit des informations supplémentaires sur chaque critère pour expliquer les concepts.

² Le service d'assistance pour les évaluations décentralisées du Bureau de l'Évaluation peut être contacté à l'adresse e-mail suivante : wfp.decentralizedevaluation@wfp.org

³ Les évaluations de l'évaluabilité (effectuées avant le début d'une évaluation) peuvent être utiles pour définir des attentes réalistes quant aux informations que l'évaluation peut fournir, aux données probantes pouvant être recueillies et à la manière dont l'évaluation répondra aux questions.

Tableau 1 : Définitions des critères d'évaluation internationaux

Critères	Définition⁴
Pertinence : <i>L'intervention apporte-t-elle une plus-value ?</i>	<i>La mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention répondent aux besoins des bénéficiaires⁵, aux politiques et priorités mondiales ainsi qu'à celles des pays et des partenaires / institutions, et peuvent continuer à le faire si les circonstances changent.</i>
Cohérence : <i>Dans quelle mesure l'intervention est-elle adaptée ?</i>	<i>La compatibilité de l'intervention avec d'autres interventions dans un pays, un secteur ou des institutions.</i>
Efficience : <i>Dans quelle mesure les ressources sont-elles bien utilisées ?</i>	<i>La mesure dans laquelle l'intervention fournit, ou est susceptible de produire des résultats d'une manière économique⁶ et opportune⁷.</i>
Efficacité : <i>L'intervention atteint-elle ses objectifs ?</i>	<i>La mesure dans laquelle l'intervention a atteint, ou devrait atteindre, ses objectifs et ses résultats, y compris les résultats différentiels entre les groupes.</i>
Impact : <i>Quelle différence l'intervention fait-elle ?</i>	<i>La mesure dans laquelle l'intervention a généré ou devrait générer des effets positifs ou négatifs, intentionnels ou non, de plus haut niveau.</i>
Durabilité/ viabilité : <i>Les avantages dureront-ils ?</i>	<i>La mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention se poursuivent ou sont susceptibles de se poursuivre.</i>
Critères supplémentaires pour les interventions dans les contextes humanitaires⁸:	
Adéquation	<i>Mesure dans laquelle les activités humanitaires sont adaptées aux besoins locaux, augmentant l'appropriation, la responsabilité et la rentabilité en conséquence. Si ce critère est utilisé, il remplace le critère de pertinence de l'OCDE / DAC.</i>
Couverture	<i>Mesure dans laquelle les principaux groupes de population confrontés à des souffrances mortelles, où qu'ils se trouvent, ont reçu une assistance et une protection impartiales, proportionnées aux besoins. Nécessite une analyse des effets différentiels en termes de couverture / ciblage, d'inclusion et d'exclusion sur les sous-groupes de population (genre, appartenance ethnique, lieu, situation familiale).</i>
Interdépendance/ Interconnexion	<i>La mesure dans laquelle les activités de nature d'urgence à court terme sont menées de manière à prendre en compte les problèmes à plus long terme et interconnectés (par exemple, les problèmes des réfugiés / des communautés d'accueil ; les secours et la résilience). Peut être appliqué dans le cadre ou en remplacement du critère de durabilité.</i>

⁴ OCDE / CAD 2019, De meilleurs critères pour une meilleure évaluation : Critères d'évaluation révisés, définitions et principes d'utilisation.

⁵ OCDE / CAD 2019, De meilleurs critères pour une meilleure évaluation : Les bénéficiaires sont définis comme « les individus, groupes ou organisations, ciblés ou non, qui bénéficient directement ou indirectement de l'intervention de développement ». D'autres termes, tels que détenteurs de droits ou personnes affectées, peuvent également être utilisés.

⁶ « Économique » renvoie à la conversion des intrants (fonds, expertise, ressources naturelles, temps, etc.) en produits, résultats et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux alternatives réalisables dans le contexte.

⁷ « En temps opportun » renvoie à la production de résultats dans le délai prévu ou dans un délai raisonnablement ajusté aux exigences du contexte en évolution. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficacité opérationnelle (dans quelle mesure l'intervention a été bien dirigée).

⁸ Adapté du Guide d'ALNAP pour l'évaluation de l'action humanitaire, ALNAP 2016.

3. Définition des questions d'évaluation appropriées pour les évaluations du PAM

La définition des questions d'évaluation appropriées est une étape clé de la conception et de la préparation de l'évaluation, car les questions d'évaluation guident chaque étape de la conception de l'évaluation. Les questions d'évaluation doivent être élaborées en fonction du but et des objectifs de l'évaluation, des besoins de la direction et des intérêts des principales parties prenantes. Les critères appropriés pour l'évaluation devront être sélectionnés en fonction des questions d'évaluation.

Le gestionnaire de l'évaluation doit énoncer les questions prévues dans les termes de référence, mais s'attendre à ce qu'elles soient affinées et dévoilées lors du lancement par l'équipe d'évaluation lorsque la disponibilité des données et le contexte deviendront plus clairs. L'annexe I montre comment les critères d'évaluation internationaux peuvent soutenir l'élaboration des questions d'évaluation.

Les bonnes questions d'évaluation devraient être :

- **Bien définies et spécifiques** au calendrier, aux objectifs de l'évaluation, à la manière dont les conclusions de l'évaluation seront utilisées et par qui. Par exemple, une évaluation visant principalement à informer la réplication d'une intervention dans un nouveau contexte aura des questions différentes d'une évaluation qui demande si l'intervention a couvert tous les groupes vulnérables, ou si une intervention était rentable.
- **Tirées de la Théorie du changement (TdC)** de l'intervention, pour assurer la spécificité du contexte et de l'intervention. En l'absence de TdC, le gestionnaire de l'évaluation peut envisager d'investir du temps avec les collègues du programme pour reconstruire la TdC, ou demander à l'équipe d'évaluation de la reconstruire dans un premier temps pendant la phase de lancement.
- Aller au-delà de l'évaluation si les résultats escomptés ont été atteints (par exemple, combien de personnes ont été touchées avec quelle quantité de nourriture), en cherchant à **expliquer pourquoi et comment le projet a atteint ou n'a pas atteint ses résultats**, à promouvoir l'apprentissage des leçons.
- **Pertinentes pour l'intervention et les besoins des utilisateurs**. Une évaluation peut également poser d'autres questions d'évaluation importantes qui sortent du cadre (par exemple, sur l'équité et les droits de l'homme).
- **Classées par ordre de priorité**, étant donné que les évaluations sont limitées en temps et en ressources. Quelques questions d'évaluation stratégiquement conçues et bien définies valent mieux que de nombreuses questions qui peuvent se chevaucher ou se contredire.
- Formulées en appliquant une **perspective de genre**, prenant en compte **l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** dans chacun des critères ou en tant que critère autonome, et dans les questions d'évaluation, pour garantir que l'évaluation évalue

l'inclusion des dimensions de genre dans la conception et la mise en œuvre de l'intervention⁹.

Collectivement, les questions d'évaluation doivent être conçues pour donner aux utilisateurs de l'évaluation les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions stratégiques et opérationnelles, prendre des mesures ou tirer des leçons de l'intervention. Le gestionnaire de l'évaluation devrait discuter des questions d'évaluation avec les parties prenantes pour garantir une compréhension partagée de ce à quoi l'évaluation peut et devra répondre, souvent en sollicitant les commentaires du groupe de référence pour l'évaluation (GRE)¹⁰ sur l'ébauche des termes de référence et, ultérieurement, sur l'ébauche du rapport initial (IR).

Le gestionnaire de l'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation doivent s'assurer tout au long de l'évaluation que l'équipe d'évaluation se focalise sur les critères d'évaluation et sur les réponses aux questions d'évaluation, et que les méthodes, les outils de collecte de données et l'analyse sont systématiquement liés aux questions d'évaluation. Cela peut être efficacement facilité en utilisant la matrice d'évaluation (voir [Note technique sur la matrice d'évaluation](#)). En fin de compte, **les constatations et les conclusions de l'évaluation doivent être rapportées en tenant compte des questions et critères d'évaluation.**

Encadré 1 : Lectures complémentaires - Critères d'évaluation et questions

- Réseau OCDE / CAD sur l'évaluation du développement, Webinaire 2020 : [Critères d'évaluation, qu'est-ce qui a changé, pourquoi et pourquoi est-ce important ?](#)
- OCDE / CAD 2019, Meilleurs critères pour une meilleure évaluation : Critères d'évaluation révisés, définitions et principes d'utilisation
- ALNAP, Cosgrave J. et Buchanan-Smith M., 2016, [Guide d'évaluation de l'action humanitaire](#)
- Meilleure évaluation : [Préciser les questions d'évaluation clés](#)
- Meilleure évaluation : [Élaborer des questions d'évaluation clés convenues](#)
- CDC, [Bonnes questions d'évaluation : Une liste de contrôle pour vous aider à cibler votre évaluation](#)
- UNEG, 2018, [Intégrer l'égalité des sexes et les droits de l'homme dans l'évaluation - Guide, analyse et bonnes pratiques de l'ONU-SWAP](#)

⁹ Conforme au document Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans l'évaluation conformément aux directives du GNUE, 2011, page 30, tableau 2.4. Davantage d'informations sont disponibles sur l'approche [dans la Note technique sur l'intégration du genre dans les évaluations du PAM](#), la [Liste de contrôle](#), et le [Guide rapide](#).

¹⁰ La composition et le titre exact du groupe de référence d'évaluation varient d'un type d'évaluation à l'autre.

Annexe : Utilisation des critères d'évaluation internationaux pour élaborer des questions d'évaluation

Critères	Comprend une analyse de :	potentielles questions d'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la conception de l'intervention par rapport aux besoins et aux priorités des groupes les plus vulnérables. • La pertinence continue des objectifs tout au long de la durée de l'intervention ou sa capacité à s'adapter aux nouveaux besoins si les circonstances changent.¹¹ • Alignement avec les politiques et interventions des donateurs, gouvernement et partenaires ; alignement et cohérence avec les politiques du PAM. • Cohérence de la conception et de la logique de l'intervention. • Mesure dans laquelle la conception et la mise en œuvre tenait compte du genre, étaient fondées sur une analyse sexo-spécifique et répondaient à des besoins divers. • Mesure dans laquelle la conception et la mise en œuvre de l'intervention tenaient compte des capacités en place. • Différences et compromis entre différentes priorités ou besoins. 	<p>Dans quelle mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conception de l'intervention était-elle pertinente dans le contexte plus étendu ? • L'intervention est-elle conforme aux besoins et aux priorités des groupes les plus vulnérables (hommes et femmes, garçons et filles) ? • La conception et les objectifs de l'intervention sont-ils alignés sur les besoins du gouvernement ? • L'intervention est-elle alignée sur les politiques et priorités du PAM, des partenaires, des agences des Nations Unies et des donateurs ? • Dans quelle mesure l'intervention était-elle fondée sur une bonne analyse des questions sexo-spécifiques ? • La conception et la mise en œuvre de l'intervention tenaient-elles compte du genre ? • La conception et la mise en œuvre de l'intervention ont-elles tenu compte des capacités disponibles ?
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> • Facteurs contextuels et comment ils ont influencé la conception / la mise en œuvre du sujet évalué. • Liens avec les politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition d'autres acteurs. • Prise en compte des principes et normes humanitaires et des droits humains, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des questions plus étendues d'équité. • La mesure dans laquelle d'autres interventions (en particulier les politiques) soutiennent ou constituent une entrave à l'intervention, et <i>vice versa</i>. • Les synergies et les liens entre l'intervention et les autres interventions menées par la même institution / gouvernement, ainsi que la cohérence de l'intervention avec les normes et standards internationaux pertinents auxquels cette institution / gouvernement adhère (cohérence interne). • La cohérence de l'intervention avec les interventions d'autres acteurs dans le même contexte (cohérence externe).¹² 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les facteurs contextuels (stabilité / instabilité politique, mouvements de population, etc.) ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre de l'intervention ? • Dans quelle mesure l'intervention du PAM était-elle cohérente avec les politiques et programmes d'autres partenaires opérant dans le même contexte ? • Dans quelle mesure la conception et l'exécution de l'intervention étaient-elles conformes aux principes humanitaires ? • Quelles ont été les synergies entre l'intervention et les autres interventions du PAM ?
Efficiences	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts par bénéficiaire pour différents mécanismes de mise en œuvre / mode de transfert -aliments / espèces / bons. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention était-elle rentable ?

¹¹ Les objectifs et la conception de l'intervention doivent être sensibles aux conditions économiques, environnementales, d'équité, sociale, politique et de capacité dans lesquelles elle se déroule.

¹² Cette cohérence comprend la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres, et la mesure dans laquelle l'intervention ajoute de la valeur tout en évitant la duplication des efforts.

Critères	Comprend une analyse de :	potentielles questions d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> • Rapidité de prestation, respect des délais ou des budgets prévus, comparaison des canaux de prestation (par exemple, écoles / systèmes de santé par rapport à la communauté). • Comparaison des différents mécanismes institutionnels (par exemple, continuité des approvisionnements et utilisation de partenaires / systèmes locaux / appels d'offres le cas échéant). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention a-t-elle été mise en œuvre en temps opportun ? • L'intervention a-t-elle été mise en œuvre de la manière la plus efficace par rapport aux alternatives ? • Le ciblage de l'intervention a-t-il eu pour effet une allocation efficace des ressources ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte des objectifs (ou probabilité que les objectifs soient atteints), compte tenu de l'importance relative des objectifs ou des résultats. • Principaux résultats, y compris les résultats positifs, négatifs, attendus et imprévus. • Produits et résultats pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles, et d'autres catégories socio-économiques pertinentes. • Contraintes potentielles et facteurs facilitant les réalisations. 	<p>Dans quelle mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les produits et les résultats ont-ils été (sont-ils susceptibles d'être) atteints ? • Quels principaux facteurs ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats ? • Y a-t-il eu des effets involontaires (positifs ou négatifs) de l'aide pour les participants et les non-participants ? • L'atteinte des résultats mène-t-elle / est-elle susceptible de mener à la réalisation des objectifs d'intervention ? Quels facteurs majeurs ont influencé cela ? • Les résultats ont-ils été obtenus pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles ? • Les normes d'assistance pertinentes ont-elles été respectées ?
Impact	<ul style="list-style-type: none"> • La mesure dans laquelle l'intervention a généré ou devrait générer des effets de portée plus étendue positifs et négatifs, intentionnelle ou non (e.g. les changements globaux et durables des systèmes ou des normes, et les effets éventuels sur le bien-être des personnes, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'environnement). • L'importance ultime et les effets potentiellement transformateurs de l'intervention (par exemple, les effets sociaux, environnementaux et économiques qui sont à plus long terme ou de portée plus étendue que ceux déjà pris en compte dans le critère d'efficacité). • L'impact défini comme critère ne doit pas être confondu avec « évaluation d'impact ». ¹³ 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels ont été les effets de l'intervention sur la vie des participants ? • Une partie spécifique de l'intervention a-t-elle eu un effet plus important qu'une autre ? • Y a-t-il eu des effets spécifiques au genre ? L'intervention a-t-elle influencé le contexte de genre ? • Y a-t-il eu des effets sur les institutions ? • L'intervention a-t-elle contribué aux résultats escomptés à long terme ?
Durabilité/ Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacité / Résultats en matière de développement. • Changements institutionnels / systémiques. • Intégration des éléments d'intervention dans les systèmes et processus nationaux. • Les capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'intervention a-t-elle pris en compte la durabilité, comme le renforcement des capacités des institutions gouvernementales nationales et locales, des communautés et d'autres partenaires ? • Dans quelle mesure les avantages de l'intervention se sont-ils poursuivis après la fin des activités du PAM ? ou Dans quelle mesure

¹³ La [politique d'évaluation du PAM](#) définit l'évaluation d'impact comme des évaluations qui «évaluent les changements positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non, dans la vie des populations touchées bénéficiant des interventions du PAM». En outre, la [Stratégie d'évaluation d'impact du PAM \(2019-2026\)](#) définit que les évaluations d'impact nécessitent un contrefactuel crédible pour établir une relation de cause à effet entre l'intervention et les changements attribués à un programme spécifique. Pour cela, les évaluations d'impact estiment ce qui se serait passé en l'absence de l'intervention et attribuent la différence à l'impact du programme. Les évaluations d'impact cherchent à répondre à des questions telles que : « *Quel est l'impact sur la vie des participants qui peut être attribué à l'intervention du programme ?* », « *Quels ont été les effets de l'intervention sur la vie des participants qui ne se seraient pas matérialisés en l'absence de l'intervention ?* », « *Quelle différence l'intervention fit-elle ?* ».

Critères	Comprend une analyse de :	potentielles questions d'évaluation
	pour maintenir les avantages nets au fil du temps. <ul style="list-style-type: none"> • Résilience, risques et compromis potentiels.¹⁴ 	est-il probable que les avantages de l'intervention se poursuivent après la fin des travaux du PAM ? <ul style="list-style-type: none"> • L'intervention a-t-elle modifié les relations entre les sexes à moyen ou à long terme ?
Adéquation	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure dans laquelle les apports du PAM ont été adaptés aux besoins. • Mesure dans laquelle ils ont été adaptés pour répondre aux exigences changeantes des environnements instables. • Mesure dans laquelle la conception et la mise en œuvre tenaient compte du genre, fondées sur une analyse sexo-spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche d'intervention choisie était-elle le meilleur moyen de répondre aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations affectées et des bénéficiaires visés ? • Les modalités de transfert adoptées étaient-elles le meilleur moyen de répondre aux besoins des bénéficiaires ? • Les questions de protection et d'éthique ont-elles été prises en compte dans la conception et la mise en œuvre ? • Dans quelle mesure l'intervention était-elle basée sur une solide analyse de genre ? • Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de l'intervention tenaient-elles compte du genre, c'est-à-dire considérées comme des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?
Couverture	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure dans laquelle différents groupes sont ciblés ou inclus • Effet de l'exclusion sur les sous-groupes (sexe, origine ethnique, lieu, situation familiale). • Différenciation du ciblage et des formes / quantité d'assistance fournie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins humanitaires des principaux groupes cibles (hommes et femmes, garçons et filles) ont-ils été satisfaits par l'intervention ? • L'aide du PAM a-t-elle été fournie proportionnellement aux besoins du contexte ? ou Différentes zones géographiques ou groupes de populations affectés différemment ont-ils reçu une assistance en fonction de leurs besoins ? • Les normes d'assistance pertinentes ont-elles été respectées ? • L'assistance du PAM a-t-elle été fournie de manière coordonnée avec celle fournie par d'autres (double emploi / lacunes) ?
Interconnexion	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence entre les activités à court terme et les autres interventions / objectifs de développement, etc. qui traitent des problèmes contextuels. • Présence d'analyses axées sur la transition, telles que les consultations des parties prenantes, et existence d'une stratégie de transition. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels ont été les liens entre l'intervention et toute autre intervention du PAM en matière de secours / relèvement / développement ? • Dans quelle mesure l'intervention s'est-elle liée à des stratégies de transition dans le contexte ou à des objectifs de développement ?

Pour plus d'informations, visitez notre page internet [externe](#) et [interne](#), ou contactez-nous à OEV Cap/Qual Unit : wfp.decentralizedevaluation@wfp.org

¹⁴ Selon le moment de l'évaluation, cela peut impliquer une analyse du flux réel des avantages nets ou une estimation de la probabilité que les avantages nets se poursuivent à moyen et à long terme.